



AVIS D'ÉBULLITION

À TOUS LES RÉSIDENTS DESSERVIS PAR LE RÉSEAU D'AQUEDUC CHEMIN J.- A.-PRÉFONTAINE ET AVENUE E.-BELLEFLEUR

Saint-Adolphe d'Howard, le 24 mars 2025 – La Municipalité de Saint-Adolphe d'Howard recommande de faire bouillir l'eau au moins une (1) minute à gros bouillons, avant de la consommer.

L'origine de cet avis d'ébullition provient de travaux aux conduites d'aqueduc. La procédure réglementaire stipule qu'il est requis de faire un avis d'ébullition jusqu'à ce que les analyses de laboratoire puissent permettre le retour à la conformité.

Advenant une eau trouble, il serait recommandé de purger votre ligne d'eau en ouvrant l'eau du bain ou de la douche pour une période de quinze (15) minutes jusqu'à ce que votre eau cesse d'être brouillée

Vous devez utiliser de l'eau bouillie ou embouteillée pour les usages suivants :

- La préparation des breuvages, de jus, de boissons chaudes ;
- La préparation des biberons et des aliments pour bébé ;
- Le lavage des fruits et des légumes qui seront mangés crus ;
- La préparation d'aliments ;
- La fabrication de glaçons ;
- Le lavage de dents ;
- Lors du lavage de la vaisselle, utiliser de l'eau chaude avec du détergent et laisser sécher ;
- Pour le lave-vaisselle, le cycle à l'eau chaude assure la désinfection.

Vous pouvez utiliser l'eau du robinet pour les autres usages qui n'amènent pas d'ingestion d'eau, notamment laver le linge, la prise de douche ou de bain.

La levée de cet avis d'ébullition sera communiquée par écrit, par téléphone ou en personne.

Si vous désirez être joint rapidement par téléphone et que vous n'êtes pas encore inscrit au système automatisé de messagerie Somum, vous pouvez le faire via notre site internet

www.stadolpheedhoward.qc.ca en suivant les indications du Portail Citoyen. Des formulaires d'inscription sont également disponibles à la réception de l'hôtel de ville.

Nous sommes désolés des incon vénients que peut occasionner cette situation, sachez que nous faisons de notre mieux pour rétablir la situation le plus tôt possible.

Charles Biron
Directeur des travaux publics et ingénierie